



## Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

### Formation initiale

Pré requis : Il n'y a pas de pré requis pour suivre cette formation. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire.

Durée : 12 heures au minimum pour la formation initiale et 1 heure supplémentaire par stagiaire jusqu'à 14 maxi.

Nombre de participants : dix au maximum pour un formateur (14 maxi en augmentant le volume horaire)

Pédagogie : Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique. Pendant le stage, il n'est pas nécessaire de prendre de notes. Méthode pédagogique essentiellement pratique, le formateur montre les gestes à réaliser et apporte au fur et à mesure les explications nécessaires à la compréhension du stagiaire. Il vérifie l'acquisition du geste.

Evaluation : à l'issue de chaque module, le formateur met le participant en situation d'accident simulé. Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS et sont transcrits dans la « fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST »

Validation : Délivrance de la carte « Sauveteur Secouriste du Travail ».

### Maintien et actualisation des compétences

Obligatoire pour maintenir un niveau de performance et être informé sur les nouvelles techniques de sécurité et de secourisme

- périodicité : tous les 24 mois
- durée : 7 heures pour 10 personnes + ½ heure du 11<sup>ème</sup> au 14<sup>ème</sup> stagiaire

Validation : Délivrance d'une nouvelle carte de sauveteur Secouriste du Travail.

### Contenu du programme SST initial

**Thème 1** Situer le Sauveteur Secourisme du Travail dans l'établissement

**Thème 2** Protéger

**Thème 3** De « Protéger » à « Prévenir »

**Thème 4** Examiner et faire alerter

**Thème 5** De « Faire alerter » à « Informer »

**Thème 6** Secourir

**Thème 7** Situations inhérentes aux risques spécifiques

